

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 13 novembre 2015

Tunnel du Chambon : accord des acteurs publics sur des solutions de rétablissement de la circulation

Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet coordonnateur de massif a organisé, ce vendredi 13 novembre à la préfecture de Gap, aux côtés de Pierre BESNARD, préfet des Hautes-Alpes, une réunion sur les conditions de rétablissement de la RD 1091, axe majeur de circulation entre Grenoble et Briançon. La fermeture du tunnel du Chambon pèse en effet lourdement sur l'activité de la haute-Romanche et la vallée de la Guisane au-delà de la Grave. À l'approche de la saison hivernale et en raison du poids de l'économie du ski, il était impératif de trouver une solution rapide pour l'accessibilité de ces territoires.

Cette réunion de pilotage s'est tenue en présence de Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Éliane GIRAUD, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes représentant Jean Jack QUEYRANNE, Jean-Paul BONNETAIN, préfet de l'Isère, Frédérique PUISSAT, 1ère vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère, représentant Jean-Pierre BARBIER et Jean-Marie BERNARD, Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes.

Un point de situation a été fait sur les études menées par le conseil départemental de l'Isère avec le soutien actif du préfet de l'Isère, et de ses services. Cet échange a permis d'adopter plusieurs décisions :

- Face aux incertitudes sur la poursuite du glissement de terrain et afin de remettre en circulation la RD 1091 avant la saison hivernale 2016/2017, l'option de percement d'un tunnel de dérivation a été retenue. Ainsi, l'axe interrégional, mais aussi de liaison avec l'Italie sera rétabli ;
- Face aux enjeux économiques liés au tunnel du Chambon, tant pour la population locale que pour l'économie touristique, l'État, la Région Rhône-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé, à titre exceptionnel, de participer au financement des travaux portés par le Département de l'Isère de l'ordre de 33M€ HT: percement du tunnel de dérivation et, dans l'attente, ouverture d'une route de secours qui sera mise en service d'ici la fin du mois de novembre. Ces délais sont exceptionnellement courts compte-tenu de la nature des travaux à réaliser. Ils sont le fruit de la forte mobilisation et de la solidarité de l'ensemble des partenaires aux côtés du Conseil départemental de l'Isère ;
- Pour anticiper d'éventuels événements futurs similaires portant atteinte à l'accessibilité du massif alpin, une étude sera portée par les Départements de l'Isère et des Hautes-Alpes visant à améliorer la connaissance des risques de coupure, mettre en oeuvre des dispositifs de suivi des aléas, anticiper les mesures alternatives et définir un programme de travaux prioritaires. L'État, les Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur cofinanceront aux côtés des 2 Départements cette étude de l'ordre de 600 000 €.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture - Téléphone :04 76 60 48 07 - communication@isere.pref.gouv.fr

